

Augustin-Norbert MORIN [1803-1865]

Le célèbre juge et politicien Augustin-Norbert Morin est né à Saint-Michel-de-Bellechasse le 13 octobre 1803. Fils de cultivateurs, il étudie au petit Séminaire de Québec tout en collaborant au journal nationaliste *Le Canadien* pour payer ses études. En 1823, il part étudier le droit à Montréal et y fonde *La Minerve*, un nouveau journal favorable aux idées des Patriotes. *La Minerve* est rachetée peu après par Ludger Duvernay, mais Morin continue d'y collaborer pendant plus de dix ans.

UN PATRIOTE ENGAGÉ

Admis au Barreau en 1828, Augustin-Norbert Morin demeure passionné par la politique. Élu député de Bellechasse en 1830, il appuie tout naturellement le Parti patriote. En 1834, il corédige avec Louis-Joseph Papineau et Elzéar Bédard les Quatre-vingt-douze résolutions. Il participe à la rébellion de 1837 et dirige le mouvement de contestation dans la ville de Québec, qui demeure assez faible. Le 28 octobre 1839, il est emprisonné pour haute trahison. Libéré peu après, il retourne à la pratique du droit.

À LA TÊTE DU CANADA-UNI

Morin est fortement opposé au projet d'union du Haut et du Bas-Canada mais, comme Louis-Hippolyte La Fontaine, il accepte de collaborer avec les Canadiens anglais pour obtenir un gouvernement responsable. En 1841, il est ainsi élu député à la Chambre d'assemblée du Canada-Uni.

L'année suivante, il entre au Conseil exécutif pour occuper le poste de commissaire des terres de la Couronne. Il fonde alors plusieurs paroisses dans les Laurentides : Val-Morin, Morin Heights et Sainte-Adèle. Ce dernier établissement est nommé en l'honneur d'Adèle Raymond, fille du marchand Joseph Raymond de Saint-Hyacinthe, qu'il épouse en 1843.

Constamment réélu, Augustin-Norbert Morin remplace La Fontaine en 1851 à titre de chef de l'administration du Canada-Est. Il codirige ainsi le Canada-Uni avec le réformiste Francis Hincks jusqu'en 1854, puis avec le conservateur Allan Napier MacNab jusqu'au début de 1855. Il démissionne alors pour des raisons de santé et est nommé juge à la Cour supérieure.

LE LÉGISLATEUR

En 1858, on l'approche pour participer à la commission de codification du Code civil du Bas-Canada. Il accepte ce travail titanesque avec ses collègues, les juges Caron et Day, et rédige avec eux le nouveau texte. Ils remettent leur rapport à la fin de 1864, peu de temps avant son décès à Sainte-Adèle, le 27 juillet 1865. Son corps est inhumé à l'église Notre-Dame-du-Rosaire de Saint-Hyacinthe où il demeure jusqu'en 1984 alors qu'on procède à son transfert dans le cimetière de Sainte-Rosalie. À la mort de son mari, Adèle Raymond-Morin se retire auprès de sa famille à Saint-Hyacinthe. Elle occupe une demeure au coin de la rue Girouard et de l'avenue Desaulniers qui prend alors le nom de « maison Morin » en souvenir de son époux.

Photo de J.E. Livernois : Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe

